

AJOUT D'UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR

SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 07 Mars 1992

Siège social : Avenue Mohamed V- Immeuble AMEN BANK Tour C -1002 Tunis

SICAV AMEN porte à la connaissance du public et de ses actionnaires qu'elle a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier n°06-2026 du 27 Février 2026 pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST, en tant que nouveau distributeur de ses actions.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 09 Mars 2026.